
Influence des différentes formes d'évaluations sommatives sur le développement d'une égalité sexuée effective au sein du système scolaire

Didier Chavrier*†¹

¹Collegium Sciences et Techniques (ST) – Université d'Orléans – Rue de Chartres - BP 6749 - 45067
ORLEANS CEDEX 2, France

Résumé

Chaque cycle d'enseignement trouve sa concrétisation dans la mise en oeuvre par l'enseignant d'une évaluation sommative. Cette évaluation constitue un bilan généralement retranscrit sous forme de notes. Par ces notes, l'évaluation sommative offre la possibilité " de situer les élèves les uns par rapport aux autres, de les différencier " (Noizet et Caverni, 1978). Or cette différenciation effectuée conduit de fait à distinguer, à discriminer, à hiérarchiser les prestations des élèves.

Ainsi si discriminer, au sens de séparer, s'avère être un processus à la fois habituel et normatif de l'évaluation sommative, ce processus ne doit pas conduire à entériner ou renforcer des stéréotypes sexués. En effet si l'enseignant discrimine en permanence les prestations de ses élèves lors de l'évaluation sommative, il ne doit cependant pas recourir à une quelconque forme de discrimination au sens entendu par l'article 225-1 du Code Pénal français. Or il apparaît justement que l'évaluation " engage inévitablement toute une théorie implicite de la personnalité, lourde de stéréotypes, notamment pour les comportements des élèves selon qu'ils soient garçons ou filles " (Duru-Bellat, 1990). La plupart des travaux sur l'évaluation en EPS montrent en effet que le sexe de l'élève est un élément conditionnant fortement les notes obtenues (Davisse et Volondati, 1987 ; Combaz, 1992 ; Bergé, 2000 ; Cleuziou, 2000 ; Vigneron, 2005).

Ainsi une nouvelle approche de l'évaluation sommative peut-elle se dégager des écueils d'une (re)production des inégalités sexuées entre les élèves ? Certains établissements scolaires repartis sur l'ensemble de la France ont par exemple accepté d'expérimenter une évaluation par compétences. L'évaluation par compétences supprime la note au profit d'une communication continue sur les éléments de compétences validés, en cours d'acquisition ou non acquis de façon à accroître la place de l'élève comme acteur de ses apprentissages. De fait l'évaluation par compétences déplace la perspective d'une évaluation uniquement tournée vers des considérations sommatives à une évaluation beaucoup plus formatrice.

En définitive ce changement de perspective évaluative relative au passage d'une évaluation sommative traditionnelle à une évaluation par compétences offre-t-il la possibilité de renforcer l'égalité sexuée recherchée au sein du système éducatif ? Afin de répondre à cette question nous avons pu effectuer une recherche ethnographique au sein de six établissements

*Intervenant

†Auteur correspondant: didier.chavrier@univ-orleans.fr

scolaires, trois pratiquant une évaluation sommative traditionnelle et trois mettant en œuvre une évaluation par compétences.

Liens avec le thème transversal : à quelles questions cherchons-nous à répondre ?

Dans le cadre de cette communication, en entrant dans l'acte d'enseignement par le biais des processus évaluatifs, nous souhaitons répondre à une question maintes fois posée par les enseignants : comment contribuer à l'avènement d'une égalité sexuée prônée par de nombreux textes officiels du Ministère de l'Éducation Nationale comme la convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif (2013-2018) ? De plus si nous situons l'école comme le creuset de notre société, nous percevons la nécessité de telles questions de recherches afin de doter les enseignants de perspectives contribuant au renforcement d'une valeur aussi centrale pour la République que celle de l'égalité.

Bibliographie

Bergé, F. (2000). Ecart de notation entre garçons et filles dans la Loire, Dans B. David (dir.) *Équité et arrangements évaluatifs : certifier en EPS*, Paris : INRP.

Cleuziou, J.P. (2000). Construction des épreuves d'évaluation et arrangements évaluatifs en EPS, Dans B. David (dir.) *Éducation physique et sportive, la certification au baccalauréat*, Paris : INRP.

Combaz, G. (1992). *Sociologie de l'éducation physique*. Paris : PUF.

Davisse, A. et Volondat, M. (1987). Mixité : pédagogie des différences et didactiques. *Revue EPS* n°206, 53-56.

Duru-Bellat, M. (1990). *L'école des filles. Quelle formation pour quels rôles sociaux?* Paris : L'Harmattan.

Noizet, G. et Caverni, J.P. (1978). *Psychologie de l'évaluation scolaire*, Paris : PUF.

Vigneron, C. (2005). *La construction des inégalités de réussite en EPS au baccalauréat entre filles et garçons*, Thèse.

Mots-Clés: Évaluation sommative, Discriminations sexuées, Évaluation par compétences, Égalité